

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT**

SESSION 2025

E.2 – ÉPREUVE TECHNOLOGIQUE ET ARTISTIQUE
Sous épreuve E.23
Préparation de chantier

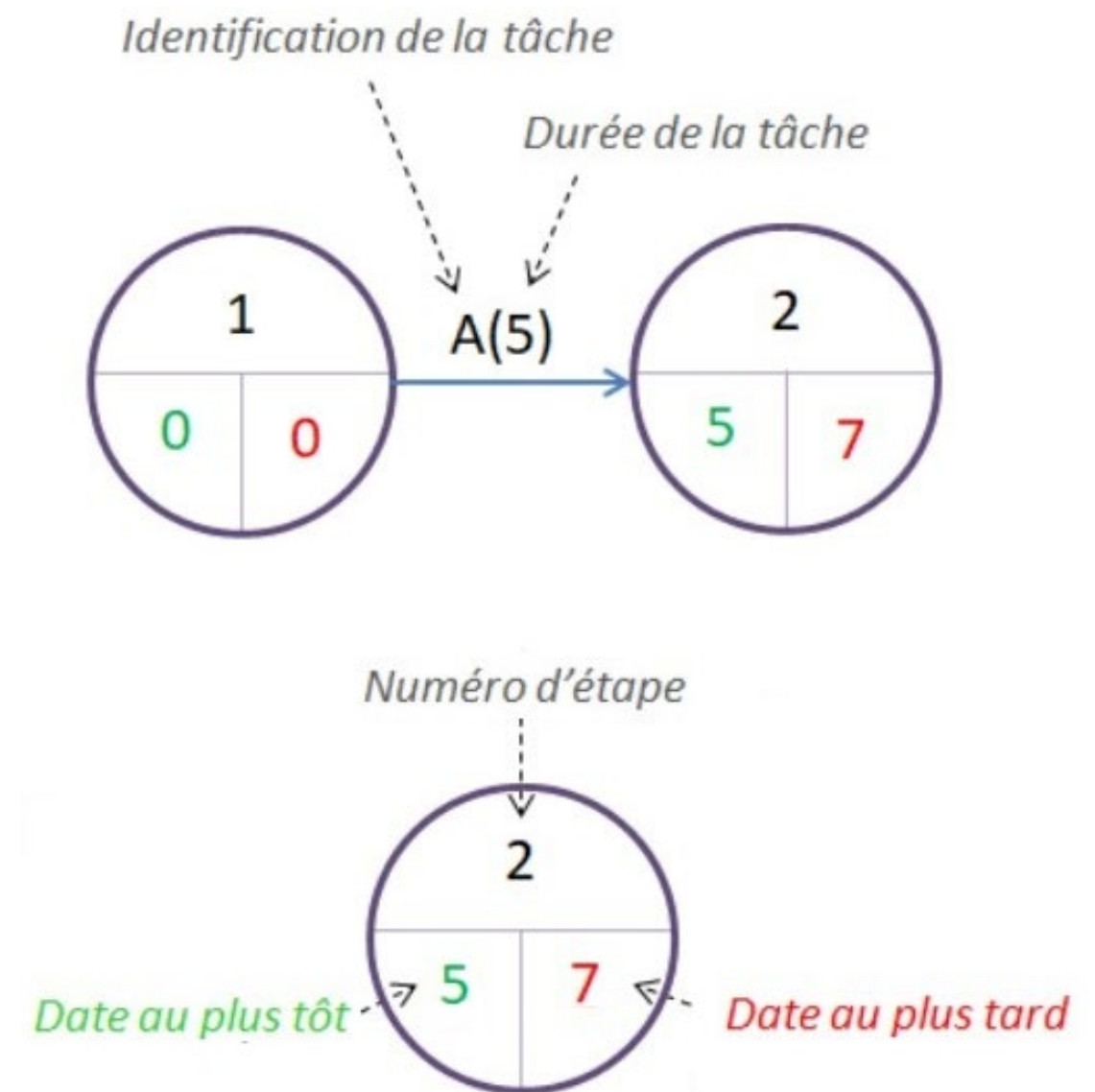
Durée : 3 heures – Coefficient : 2

DOSSIER RESSOURCES

Ce dossier comprend 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
Ce dossier « ressources » est uniquement consultable en version numérique.

Baccalauréat Professionnel ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT	Code : 25-BCP-ERA-U23-ME1	SESSION 2025	Dossier Ressources
E.23 - Préparation de chantier	Durée : 3h00	Coefficient : 2	DR 1/9

REPÈRE TÂCHES	LOTS	ANTÉCÉDENT	TEMPS (jours)	POSEUR
	Lot 1 : MENUISERIE			
A	blocs porte prépeinte	/	2	2
B	cloisons de séparation type accordéon	A	0,5	2
F	ameublement de la cafétaria	E	1	2
E	panneaux acoustiques suspendus	D	3	3
	Lot 2 : SOLS SOUPLES			
D	sol textile floqué en dalles	C	1	2
	Lot 3 : PLÂTRERIE			
C	cloison de distribution	/	2,5	4
	Lot 4 : ÉTANCHÉITÉ À L'AIR			
G	étanchéité à l'air	BF	2	1



CLASSEMENT UPEC

En France, notre profession fait référence au classement UPEC pour classer les locaux. Les revêtements sont mis en phase avec ces locaux grâce à des performances de résistances mécaniques spécifiques, dont les exigences sont liées à l'activité selon les bâtiments : **d'habitation, administratifs, commerciaux, hôteliers, d'enseignement, hospitaliers, d'activités de transport (gares et aéroports), maisons d'accueil pour personnes âgées, ou analogues à une de ces 8 catégories.**

Sont exclus du classement UPEC les locaux industriels qui dépendent du classement I/MC.

Le classement UPEC constitue un classement de durabilité en fonction de l'usage. Il caractérise à la fois les exigences relatives à un ouvrage et les performances des matériaux qui en permettent la réalisation.

Ce classement est basé sur des critères d'évaluation liés à :

		Indices possibles				
U	= Usure à la marche	2	2s	3	3s	4
P	= Poinçonnement (mobilier fixe/mobile, chutes d'objets...)	2	3	4	4s	-
E	= Comportement à l'eau et à l'humidité	1	2	3	-	-
C	= Tenue aux agents chimiques	0	1	2	3*	-

* Le niveau C3 requiert une évaluation avec des produits spécifiques

- Pour chaque critère UPEC, plus l'indice associé est élevé plus la sévérité d'usage ou le niveau de performance est important.
Exemples : - chambre logement : classement U2s P2 E1 C0
- chambre hospitalière : classement U3 P3 E2 C2 ou U4 P3 E2 C2

- Le classement d'usage UPEC du revêtement doit être au moins égal à celui du local afin d'assurer la compatibilité du revêtement à l'usage.

En complément

Se référer pour toute information complémentaire à la « Notice sur le Classement UPEC et Classement UPEC des locaux » (parue dans les e-cahiers du CSTB, Cahier 3509 – Novembre 2004).

Caractéristiques techniques

	Flotex® colour lés / lés S	Flotex® colour dalles / dalles S ⁽¹⁾	Flotex® lames / lames S	Flotex® AcousticPlus dalles / dalles S
Conformité NF EN 14041	Oui	Oui	Oui	Oui
Certificat de constance des performances	n°1121-CPR-DA0001 (Warrington)	n°1121-CPR-DA0002 (Warrington)	n°1121-CPR-DA0002 (Warrington)	n°1121-CPR-DA5007 (Warrington)
Réaction au feu	NF EN 13501-1	B ₁ s1 ⁽²⁾	B ₁ s1 ⁽²⁾	B ₁ s1 ⁽²⁾
Réaction au feu - Rapport d'essai	n°399550 (Warrington)	n°312666 (Warrington)	n°312666 (Warrington)	n°401817 (Warrington)
Résistance au glissement	NF EN 13893	Classe D5 (μ ≥ 0,30)	Classe D5 (μ ≥ 0,30)	Classe D5 (μ ≥ 0,30)
Accumulation charges électrostatiques	ISO 6356	E ≤ 2 kV, Antistatique	E ≤ 2 kV, Antistatique	E ≤ 2 kV, Antistatique
Résistance thermique	NF EN 12667 (ISO 8302)	0,048 m².K/W, convient au plancher chauffant	0,037 m².K/W, convient au plancher chauffant	0,037 m².K/W, convient au plancher chauffant
Certification 	Oui	Oui	Non	Non
Classement UPEC	QB 31	U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 ⁽³⁾	-	-
Certificat QB UPEC	QB 31 ⁽⁴⁾	n°333T-001.1 (U3) / n°333T-002.2 (U3s)	n°333T-004.2 (U3) / n°333T-005.1 (U3s)	-
Composition fibreuse couche d'usage	Règlement 1007/2011	100 % polyamide 6.6	100 % polyamide 6.6	100 % polyamide 6.6
Nature de la sous-couche		PVC	100 % PVC recyclé	100 % PVC recyclé
Epaisseur totale	NF ISO 1765	4,3 mm	5,3 mm	5,9 mm
Masse surfacique totale	NF ISO 8543	1815 g/m²	4540 g/m²	4800 g/m²
Hauteur des fibres		2 mm	2 mm	2 mm
Densité des fibres		80 millions / m² env.	80 millions / m² env.	80 millions / m² env.
Efficacité acoustique au bruit de choc déclarée	NF EN ISO 717-2	ΔL _w = 21 dB	ΔL _w = 19 dB	ΔL _w = 19 dB
Sonorité à la marche déclarée	NF S 31-074	L _{w,iso} < 65 dB, Classe A	L _{w,iso} < 65 dB, Classe A	L _{w,iso} < 65 dB, Classe A
Absorption acoustique	NF EN ISO 354 NF EN ISO 11654	α _w = 0,10 (H)	α _w = 0,10 (H)	α _w = 0,25 (H)
Spécifications	NF EN 1307	NF EN 1307	NF EN 1307	NF EN 1307
Classe d'usage résidentiel	NF EN ISO 10874	23 ⁽⁵⁾	23 ⁽⁵⁾	23 ⁽⁵⁾
Classe d'usage commercial	NF EN ISO 10874	33 ⁽⁵⁾	33 ⁽⁵⁾	33 ⁽⁵⁾
Mode de pose	Lés non inversés	Contrarié à 90°, monolithique, coupe de pierre ⁽⁶⁾	Suivant motif : joints décalés, coupe de pierre, batons rompus, double batons rompus	Contrarié à 90°, coupe de pierre ⁽⁶⁾
Aptitude à l'emploi sous chaise à roulettes	NF EN 985 (essai A)	Oui	Oui ⁽⁷⁾	Oui
Stabilité dimensionnelle à la chaleur	NF EN ISO 23999	≤ 0,10 %	≤ 0,10 %	≤ 0,10 %
Exigence stabilité dimensionnelle à la chaleur		≤ 0,25 %	≤ 0,10 %	≤ 0,10 %
Stabilité dimensionnelle	ISO 2551 (lés) ou NF EN 986 (dalles)	≤ 0,20 %	≤ 0,10 %	≤ 0,10 %
Exigence stabilité dimensionnelle		≤ 0,20 %	≤ 0,10 %	≤ 0,10 %
Solidité des couleurs à la lumière	NF EN ISO 105-B02	≥ 5	≥ 5	≥ 5
Exigence solidité des couleurs		≥ 5	≥ 5	≥ 5
Résistance au glissement	DIN 51130	R13	R13	R13
Propriétés fongistatiques et bactériostatiques		oui	oui	oui
Format		Lés	Dalles	Dalles
Largeur des rouleaux	CEN/TS 14159	2 m	-	-
Longueur des rouleaux	CEN/TS 14159	env. 30 ml	-	-
Conditionnement et dimensions des lames	NF EN ISO 24342	-	-	25 x 100 cm : 10 par carton (2,5 m³)
Conditionnement et dimensions des dalles	NF EN ISO 24342	-	50 x 50 cm : 12 par carton (3 m³)	50 x 50 cm : 10 par carton (2,5 m³)
REACH (règlement européen)	1907/2006/CE	Conforme ⁽⁸⁾	Conforme ⁽⁸⁾	Conforme ⁽⁸⁾
Emissions dans l'air : TVOC* à 28 jours	NF EN 16516	< 120 µg/m³ ⁽⁹⁾	< 200 µg/m³ ⁽⁹⁾	< 200 µg/m³ ⁽⁹⁾
Exigence pour la classe A+		< 1000 µg/m³	< 1000 µg/m³	< 1000 µg/m³
Matières premières		Garanties sans phtalate	Garanties sans phtalate	Garanties sans phtalate
Garantie		10 ans	10 ans	10 ans
Fabrication		Fabrication européenne	Fabrication européenne	Fabrication européenne

eurocol

Eurosafetack

522

COLLE PVC "PRESSURE SENSITIVE ADHESIVE"



PROPRIETES

- long temps ouvert
- haut pouvoir initial de collage
- très forte adhésion finale
- utilisable en double encollage
- réactivable à la chaleur
- convient sur supports absorbant et non absorbant

UTILISATION



FLOOR COVERING

- PVC hétérogène sur mousse
- PVC hétérogène compact
- Revêtements de sols textiles floqués en lés
- Revêtement mural PVC

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Base	copolymère acrylique en dispersion	
Couleur	beige	
Densité	environ 1,33 g/cm ³	
Consistance	moyennement visqueux	
Agent nettoyant	eau	
Conditions d'utilisations	température minimale du support 15 °C / température minimal d'acclimatation du produit et de la pièce 18°C avec une humidité relative située entre 35-75%, recommandée <65%	
Mode d'application	spatule (TKB/A1 & A2)	
Consommation	300 g/m ²	
Temps de séchage	environ 10 - 90 minutes selon la méthode d'encollage	
Temps de travail	environ 90 minutes	
Ouverture au trafic pedestre	environ 24 hrs.	
Péremption	environ 15 mois, un fût ouvert doit être parfaitement refermé et terminé rapidement.	
Conditions de stockage	le fût doit être bien fermé dans un endroit sec, température: 5 - 30 °C,	
Sensible au gel	oui	
Code GHS	non	
Environnement	GISCODE:	D1
Sécurité au travail	EMICODE:	-
	DGNB:	VOC 0.5%, quality level: 1
	LEED:	VOC 106,1 g/l

522

Eurosafetack

SUPPORT

- Le support doit répondre aux exigences décrites dans le DTU 53.2
- Il doit avoir une bonne résistance à la compression et à la traction, être sec, exempt de fissure, de poussière et de tout contaminant susceptible de nuire à l'adhérence.
- De plus, la dalle doit répondre aux exigences du DTU 13.3 des dallages
- Les supports non-conformes doivent être corrigés (ex. ponçage, nettoyage, primaire, ragréage).
- Si cela n'est pas réalisée, il est important de le notifier par écrit.
- Dans le cas d'une mise en oeuvre sur plancher chauffant, vérifier les points de mesures existants concernant leur teneur en humidité indiqué dans le DTU 53.2

INSTRUCTION D'UTILISATION

- Bien mélanger avant l'emploi.
- Application régulière, par simple encollage du support, à l'aide d'une spatule (A2/TKB) pour appliquer

- Afficher le revêtement après un temps de gommage compris entre 15 et 20 minutes.
- Maroufler soigneusement le revêtement de sol.
- Eliminer immédiatement les taches de colle fraîche avec de l'eau.

NOTE

- Protection du revêtement : Si les conditions d'achèvement du chantier nécessitent la pose d'une protection sur le revêtement, celle-ci ne doit être disposée qu'après 72 heures, délai de séchage de la colle
- Délai de mise en service :
- Ouverture au trafic pedestre normal : 48 heures au moins après achèvement des travaux
- Prise définitive: de 48 à 72 heures après collage. Le revêtement peut alors être soumis au trafic et à un entretien normal.
- Délai avant remise en chauffe d'un sol chauffant
- 7 jours au moins après la mise en oeuvre du revêtement de sol collé.

CONDITIONNEMENT

Fût de 13 kg (44 par palette)

INFORMATION SPECIFIQUE

Toutes autres applications que celles spécifiées dans cette fiche technique nécessite une validation de notre service technique. Dans d'autre cas, aucune responsabilité ne pourra être engagée de la part de Forbo.

Les valeurs susmentionnées ont été établies en laboratoire et doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'applications (absorption du support, température, hygrométrie...).

Cette fiche technique remplace les précédentes fiches et informations s'y trouvant.

Eurofix tack plus

542

FIXATEUR PUISSANT



PROPRIETES

- Fixateur très puissant
 - Sans solvant, à très faible émission de COV (EMICODE EC1 Plus)
 - Très faible consommation
- Utilisable sur supports absorbants et non-absorbants
 - Evite le glissement des dalles dans le temps
 - Sans gêne pour l'utilisateur – peut être utilisé dans tout local, même occupé
 - Convient à la pose sur sols chauffants

UTILISATION



Pour la pose en neuf et rénovation de dalles plombantes amovibles à envers PVC telles que :

- Flotex dalles
- Allura flex
- Trafic modal

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Base	Acrylate en dispersion	
Couleur	beige clair	
Densité	environ 1,04 kg/cm ³	
Consistance	faiblement visqueux	
Agent nettoyant	eau	
Conditions d'utilisations	température minimale du support 15 °C / température minimal d'acclimatation du produit et de la pièce 18°C avec une humidité relative située entre 40-80%, recommandée <65%	
Mode d'application	Rouleau microfibre	
Consommation	environ 100 – 150 g/m ²	
Temps de séchage	environ 60 minutes	
Péremption	environ 12 mois, un fût ouvert doit être parfaitement refermé et terminé rapidement.	
Conditions de stockage	le fût doit être bien fermé dans un endroit sec, température: 5 - 30 °C,	
Sensible au gel	oui	
Code GHS	non	
Environnement	GISCODE:	D1
Sécurité au travail	EMICODE:	EC1plus
	pt na	VOC 0%,quality level: 4
	LEED:	VOC 0 g/l
	Contient méthylchloroisothiazolinone et méthylisothiazolinone (3:1). Peut produire une réaction allergique.	

Eurofix tack plus

SUPPORT

- Le support doit répondre aux exigences décrites dans le DTU 53.2
- Il doit avoir une bonne résistance à la compression et à la traction, être sec, exempt de fissure, de poussière et de tout contaminant susceptible de nuire à l'adhérence.
- De plus, la dalle doit répondre aux exigences du DTU 13.3 des dallages
- Les supports non-conformes doivent être corrigés (ex. ponçage, nettoyage, primaire, ragréage).
- Si cela n'est pas réalisée, il est important de le notifier par écrit.
- Dans le cas d'une mise en oeuvre sur plancher chauffant, vérifier les points de mesures existants concernant leur teneur en humidité indiqué dans le DTU 53.2

INSTRUCTION D'UTILISATION

- Application régulière, par simple encollage du support, à l'aide d'un rouleau à mousse fine ou poils ras.
 - Afficher le revêtement sur le film de fixateur complètement gommé (aspect translucide)
- Support normalement absorbant : après une heure environ
Support fermé : après deux heures environ.
- Le temps de gommage varie très sensiblement en fonction de la température et de l'hygrométrie ambiante. Il est beaucoup plus long par temps froid et humide.
 - La 542, garde ses propriétés dans le temps. Le remplacement des dalles peut être fait sans endommager le support et sans remettre de produit.
 - Le marouflage destiné à évacuer l'air emprisonné sous le revêtement, à écraser les sillons de colle et assurer le bon transfert sur l'envers du revêtement doit être soigneux et intéresser toute la surface du revêtement.
 - Les joints, arasements et soudures des joints s'effectuent suivant les règles de l'art en respectant les prescriptions du fabricant du revêtement.
 - Nettoyage des outils et taches fraîches à l'eau claire.

NOTE

- Protection du revêtement : Si les conditions d'achèvement du chantier nécessitent la pose d'une protection sur le revêtement, celle-ci ne doit être disposée qu'après 72 heures, délai de séchage de la colle
- Délai de mise en service :
- Ouverture au trafic pedestre normal : 48 heures au moins après achèvement des travaux
- Prise définitive: de 48 à 72 heures après collage. Le revêtement peut alors être soumis au trafic et à un entretien normal.
- Délai avant remise en chauffe d'un sol chauffant
- 7 jours au moins après la mise en oeuvre du revêtement de sol collé.

CONDITIONNEMENT

Fût de 10 kg (44 par palette)

INFORMATION SPECIFIQUE

Toutes autres applications que celles spécifiées dans cette fiche technique nécessite une validation de notre service technique. Dans d'autre cas, aucune responsabilité ne pourra être engagée de la part de Forbo.

Les valeurs susmentionnées ont été établies en laboratoire et doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'applications (absorption du support, température, hygrométrie...).

Cette fiche technique remplace les précédentes fiches et informations s'y trouvant.

Fiche Produit

Flotex Colour dalles / dalles S



FLOORING SYSTEMS



U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2



Descriptif type

Revêtement de sol textile floqué U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 en dalles

Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras en dalles.

U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 type Flotex colour.

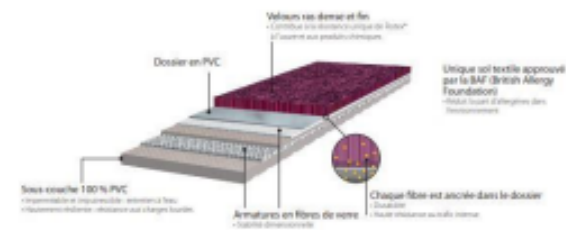
Il assurera une efficacité acoustique aux bruits de chocs déclarée de **19 dB** et un coefficient d'absorption acoustique **$\alpha_w = 0,10$ (H)**.

Composé d'environ **80 millions en fibres de polyamide 6.6/m²** implantées par flocage électrostatique, de par sa composition et sa structure, le produit devra être **100 % imperméable**, **100 % imputrescible**, **lavable à l'eau** et **résistant** aux agents tachants et détergents (C2).

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway: L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ml de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic. Voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).



Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Flotex Colour dalles / dalles S
Classement UPEC	U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2
Certificat QB UPEC	n°333T-004.2 (U3) / n°333T-005.1 (U3s)
Épaisseur totale	5 mm
Masse surfacique totale	4800 g/m² (+ ou - 10%)
Efficacité acoustique déclarée	$\Delta L_w = 19$ dB
Absorption acoustique	$\alpha_w = 0,10$ (H)
Réaction au feu	Bfl-s1*** - nA°312666 (Warrington)



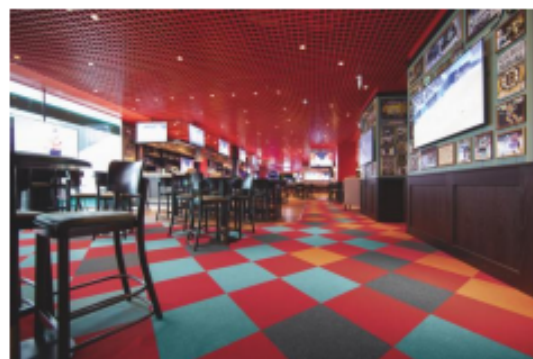
Mode de pose et entretien

Mode de pose:

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle **type 522 eurosafe tack** suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la **classification UPEC** des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.E1 : joints bord à bord sur support bois E2 : joints bord à bord sur support béton Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes FLOTEX BORDERS, plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

Nettoyage et entretien:

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant



Fiche Environnement

Flotex Colour dalles / dalles S



FLOORING SYSTEMS



U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2



Descriptif type

Revêtement de sol textile floqué U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 en dalles

Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras en dalles.

U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 type Flotex colour.

Il assurera une efficacité acoustique aux bruits de chocs déclarée de **19 dB** et un coefficient d'absorption acoustique **$\alpha_w = 0,10$ (H)**.

Composé d'environ **80 millions en fibres de polyamide 6.6/m²** implantées par flocage électrostatique, de par sa composition et sa structure, le produit devra être **100 % imperméable**, **100 % imputrescible**, **lavable à l'eau** et **résistant** aux agents tachants et détergents (C2).

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway: L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ml de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic. Voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).



Fabrication

Lieu de production

Ripley (Royaume-Uni)

Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000



Contenu recyclé en % de la masse totale du produit

49 %

Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable

100 %

Matières premières

Garanties sans phtalate

Conformité REACH



Indicateur réchauffement climatique

Indicateur réchauffement climatique : Flotex dalles/dalles S a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une **FDES Flotex Dalle/Lame** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CNet consultable sur NIES :

Indicateur Réchauffement climatique = **16.9 kg CO2 eq/m²** sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Emissions de TVOC à 28 jrs : < 200 µg/m³

Réduction du bruit d'impact

19 dB

LRV jusqu'à 36 %



Recyclage

Fiche Produit

Flotex colour lames / lames S



Fort trafic



Descriptif type

Revêtement de sol textile floqué en lame plombante amovible



Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras en lames 25 x 100 cm type Flotex colour lames / lames S.

Il assurera une efficacité acoustique aux bruits de chocs déclarée de **19 dB** et un coefficient d'absorption acoustique $\alpha_w = 0,10$ (H).

Composé d'environ **80 millions en fibres de polyamide 6.6/m²** implantées par flocage électrostatique dans une sous-couche PVC (100% recyclé pour les lames), de par sa composition et sa structure, le produit devra être **100 % imperméable**, **100 % imputrescible**, **lavable à l'eau** et **résistant** aux agents tachants et détergents.

La lame plombante à envers recyclé pourra être déposée pour être lavée à l'eau puis repositionnée après séchage (hors cadre amiante).

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway: L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ml de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic. Voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Mode de pose et entretien

Mode de pose:

Pose collée: Mise en œuvre et type de colle (type 542 eurofix tack plus) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.E1: joints bord à bord sur support bois E2: joints bord à bord sur support béton. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant: plinthes Flotex borders, plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

Nettoyage et entretien:

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Flotex Colour lames / lames S
Classement UPEC	non
Certificat QB UPEC	non
Épaisseur totale	5 mm
Masse surfacique totale	4 800 g/m² (+ ou - 10%)
Efficacité acoustique déclarée	$\Delta L_w = 19$ dB
Absorption acoustique	$\alpha_w = 0,10$ (H)
Réaction au feu	Bfl-s1* - n°312666 (Warrington)

Fiche Environnement

Flotex colour lames / lames S



Fort trafic



Descriptif type



Revêtement de sol textile floqué en lame plombante amovible

Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras en lames 25 x 100 cm type Flotex colour lames / lames S.

Il assurera une efficacité acoustique aux bruits de chocs déclarée de **19 dB** et un coefficient d'absorption acoustique $\alpha_w = 0,10$ (H).

Composé d'environ **80 millions en fibres de polyamide 6.6/m²** implantées par flocage électrostatique dans une sous-couche PVC (100% recyclé pour les lames), de par sa composition et sa structure, le produit devra être **100 % imperméable**, **100 % imputrescible**, **lavable à l'eau** et **résistant** aux agents tachants et détergents.

La lame plombante à envers recyclé pourra être déposée pour être lavée à l'eau puis repositionnée après séchage (hors cadre amiante).

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway: L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ml de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic. Voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

Fabrication

Lieu de production

Ripley (Royaume-Uni)

Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000



Contenu recyclé en % de la masse totale du produit

Jusqu'à 49 %

Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable

100 %

Matières premières

Garanties sans phtalate

Conformité REACH



Indicateur réchauffement climatique

Indicateur réchauffement climatique: Flotex colour lames/lames S a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une **FDES Flotex Dalie/lame** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES:

Indicateur Réchauffement climatique = **16,9 kg CO2 eq/m²** sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans.



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur: Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Emissions de TVOC à 28 jrs: < 200 µg/m³

Réduction du bruit d'impact

19 dB

LRV jusqu'à 31 %

Recyclage

Fiche Produit

Flotex Colour lés / lés S



U3/3s P3 E2 C2



Descriptif type



Revêtement de sol textile floqué U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 en lés de 2m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras en lés.

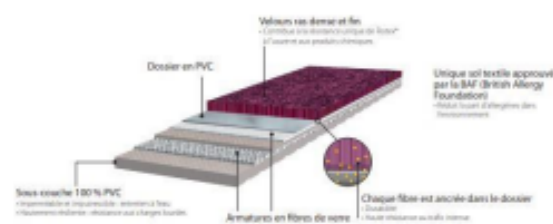
U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 type Flotex colour.

Il assurera une efficacité acoustique aux bruits de chocs déclarée de **21 dB** et un coefficient d'absorption acoustique **$\alpha_w = 0,10$ (H)**.

Composé d'environ **80 millions en fibres de polyamide 6.6/m²** implantées par flocage électrostatique, de par sa composition et sa structure, le produit devra être **100 % imperméable**, **100 % imputrescible**, **lavable à l'eau** et **résistant** aux agents tachants et détergents (C2).

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway; L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ml de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic. Voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Mode de pose et entretien

Mode de pose:

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (**type 522 eurosafetack**) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la **classification UPEC** des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E, E1 : joints bord à bord sur support bois E2 : joints bord à bord sur support béton Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes FLOTEX BORDERS, plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

Nettoyage et entretien:

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Flotex Colour lés / lés S
Classement UPEC	U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2
Certificat QB UPEC	n°333T-001.1 (U3) / n°333T-002.2 (U3s)
Épaisseur totale	4,3 mm
Masse surfacique totale	1815 g/m² (+ ou - 10 %)
Efficacité acoustique déclarée	$\Delta L_w = 21$ dB
Absorption acoustique	$\alpha_w = 0,10$ (H)
Réaction au feu	BF-s1*** - n°399550 (Warrington)

Fiche Environnement

Flotex Colour lés / lés S



U3/3s P3 E2 C2



Descriptif type



Revêtement de sol textile floqué U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 en lés de 2m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras en lés.

U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 type Flotex colour.

Il assurera une efficacité acoustique aux bruits de chocs déclarée de **21 dB** et un coefficient d'absorption acoustique **$\alpha_w = 0,10$ (H)**.

Composé d'environ **80 millions en fibres de polyamide 6.6/m²** implantées par flocage électrostatique, de par sa composition et sa structure, le produit devra être **100 % imperméable**, **100 % imputrescible**, **lavable à l'eau** et **résistant** aux agents tachants et détergents (C2).

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway; L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ml de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic. Voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).



Fabrication

Lieu de production Ripley (Royaume-Uni)

Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000



Contenu recyclé en % de la masse totale du produit

0 %

Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable

100 %

Matières premières

Garanties sans phtalate

Conformité REACH



Indicateur réchauffement climatique

Indicateur réchauffement climatique : Flotex colour lés/lés S a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une [FDES_Flotex en lés](http://FDES_Flotex_en_lés) conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CNet consultable sur INIES :

Indicateur Réchauffement climatique = **12 kg CO2 eq/m²** sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans.



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Emissions de TVOC à 28 jrs : < 120 µg/m³

Réduction du bruit d'impact

21 dB

LRV jusqu'à 36 %



Recyclage

Visionner la vidéo : DR 9.mp4 - Sol lames et dalles textile floqué, comment les poser.

